



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du lundi 7 janvier 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Lisbonne, ce 15 décembre. Il arrive ici une foule d'émigrés nobles & prêtres qui ont été fort bien accueillis. Calonne qui a paru sous quelque nom de baron, a été fort bien accueilli aussi, il a dû partir le 14 pour Madrid. Le mauvais génie qui tenta Eve & perdit l'espèce humaine, ne se donnât pas la dixième partie de la peine que prend ce Calonne pour ruiner ses ennemis & ses amis, & pour ensanglanter toute l'Europe.

De Londres, ce premier janvier. L'opinion à-peu-près ici est que la guerre est inévitable.

« Si le conseil-exécutif de France, dit le *Morning-Chronicle*, en menaçant de faire appel au peuple anglais des résolutions du ministère, insinue qu'il tâchera de l'engager par ses insidieuses applications, à se livrer à des agitations séditieuses ; il donne une grande preuve qu'il n'a pas la plus légère idée des forces & de la fierté de la nation. Mais si simplement, il veut dire que si les ministres anglais persistent à vouloir entraîner les deux

peuples dans les horreurs de la guerre, il exposera le véritable état de la question, & comme l'usage des cours a toujours été de le faire dans les manifestes, il en laissera la décision à la raison générale de toute l'Europe ; la franchise de cette résolution ne peut qu'être approuvée. Nous détestons toute politique insidieuse soit de la part des cours, soit de celle des Républiques ; & nous osons assurer, comme nous l'avons toujours fait, que le conseil de France se trompe grossièrement, s'il compte se former un parti en Angleterre, par le secours de ses agens, soit étrangers, soit domestiques. La fierté qui caractérise les Anglais se soulèveroit contre un tel jésuitisme ; mais en les livrant à leur propre réflexion, bientôt leur bon sens les mettra à l'abri de toute espèce de séduction & de corruption, & il n'existera aucun pouvoir en état de les subjuguier. »

Vendredi dernier, M. de Beaumarchais a été arrêté & renfermé dans la prison du Banc-du-Roi. Le lendemain, il a répandu, dans les papiers-publics, les raisons de son arrestation. Ayant été

chargé par le ministère, de faire un achat de 50 à 60 mille fusils, il emprunta des frères le Coindre, à Londres, dix mille livres sterling. Le ministère de France s'est emparé de ses fusils & n'a pas rempli ses engagements. Les frères le Coindre l'ont fait mettre en état d'arrestation jusqu'au paiement de ces dix mille livres sterling.

De Portsmouth, ce 25 décembre. Hier à midi sir Hyde Parker hissa son pavillon à bord du *Duke* de 98 canons, & aussi-tôt il fut salué par tous les vaisseaux de guerre de la rade de Spithead. Dans l'après-midi, la frégate la *Nemesis*, capitaine Ball, partit pour Plymouth; elle y porte des matelots, pour conduire en rade de Spithead le *George* de 98. Les ouvriers de l'arsenal ont travaillé aujourd'hui, toute la journée; ce qui n'étoit pas arrivé depuis la paix de 1763; car la guerre d'Amérique, ni les derniers armemens, n'en fournissent aucun exemple. On prépare avec tant de célérité les vaisseaux pour lesquels on en a reçu l'ordre, que les charpentiers & les calfats travaillent soir à flot, soit dans les bassins, même pendant le temps du dîner, & incessamment on va doubler le temps de leur travail. Le *Spitfire* est arrivé des Dunes chargé de gens engagés, ainsi qu'un côter dont nous ne savons pas le nom, avec 40 volontaires de Poole. L'*Alcide* de 74 canons, capitaine Linzee, va mouiller à Cork, pour recevoir les gens engagés. Le *Royal William* fera prêt cette semaine, & l'amiral Afflech y portera son pavillon; on croit aussi que le capitaine Knight prendra demain le commandement du *Victory*. Hier le capitaine Molloy prit celui du *Ganges* de 74, la frégate la *Phaeton* sortit du bassin, pour être bientôt armée. Les pataches de ce port ont ordre de se ranger sous le commandement de sir Hyde Parker.

« Lorsque les corporations, en robes de cérémonies, suivant un usage immémorial, sont entrées ce matin dans l'église, M. Hawker, notre organiste, a joué l'air *God save the King*

(*Dieu sauve le roi*) à la grande satisfaction de tout le nombreux auditoire, qui en a témoigné vivement sa joie. L'illustre maison de Brunswick n'a pas un ennemi dans ces quartiers ».

De Gènes, ce 30 décembre. Les amis de la liberté & de l'égalité de notre ville, au nom des sociétés de l'Italie, qui correspondent avec elle, & qui sont obligées comme elle de se cacher, pour tenir leurs patriotiques séances, a fait passer à la convention, une lettre trop intéressante pour n'en pas donner l'extrait.

« Président, d'infortunés prosélytes de la liberté française s'adressent à la puissante République, qui fait évanouir comme des ombres vaines les tyrans & leurs trônes, & brise leurs sceptre de fer. — Le Piémont attend vos armées; la route de Gènes ne présente aucune difficulté locale, & notre ville demande à seconder le joug d'une trentaine d'Oligarques; le Milanais est indigné de voir passer ses richesses à Vienne; Parme est fatiguée des inepties d'un des Bourbons; Modène a un souverain détesté; Venise abhorre le joug de ses seigneurs; les sujets du pape, par différentes insurrections, ont déjà fait pâlir leurs tyrans rouges, qui commencent à douter si, à Dieu seul ou au peuple, ils doivent compte de leur conduite atroce; la Toscane, à peine respire-t-elle sous un jeune prince: cette contrée demande la liberté & craint toujours Léopold; Naples, fatiguée de son tyran & de l'insolence des ministres, aspire après le secours qu'elle attend de votre généreuse nation. — L'église romaine, enfin, cette ancienne harpie, a pu dévorer nos subsistances, elle n'a pu abrutir notre esprit: quelle gloire pour la France si elle parvient à repousser loin de ses limites ce monstre hideux, & à tendre une main secourable à une illustre nation tombée dans l'avidité.

« Que la République française soit grande dans ses premières démarches, comme elle l'a été en se constituant, & qu'elle force l'histoire étonnée à quitter son sombre pinceau pour ne tracer désormais que le bonheur des peuples. »

De Bâle, ce 25 décembre. La majorité des Suisses voit aujourd'hui toute la profondeur de l'abysses où la minorité a voulu l'entraîner. Elle ne demande qu'à resserrer les nœuds qui l'attachent depuis si long-temps à la nation française. Mais l'aristocratie de Berne rugit en secret ; elle entrevoit dans une perspective peu éloignée, le réveil des paisibles & bons habitans des campagnes, qui commencent à sentir la pesanteur du joug. Ces infortunés, dans les cantons de Bâle & de Zurich, ne peuvent être, ni lieutenans dans la milice, ni curés, ni maîtres d'école. On en use avec eux comme les Scythes avec leurs esclaves, on leur crève les yeux afin qu'ils tournent la meule avec moins de distraction. Bâle & Zurich sont néanmoins intéressés à nous ménager, à cause de leurs relations commerciales.

Berne & Fribourg sont gouvernés par les nobles & Soleure par la prêtraille. En revanche les autres cantons partagent les sentimens qui animent les Français, dont ils admirent le courage & la générosité ; ils n'en parlent qu'avec l'enthousiasme de l'estime, & font des vœux bien sincères pour leurs succès.

De Trèves, ce 22 décembre. Rien n'égale la rapidité des mouvemens des armées françaises ; elles ont quelquefois disparu de nos contrées, & nous étions tout surpris de les voir peu de temps après reparoître dans des lieux qu'elles n'avoient point encore occupé ; les généraux français ont fait toutes les tentatives pour surprendre la ville de Trèves ; mais il n'ont jamais osé attaquer l'armée de Hohenlohe dans ses retranchemens formidables, & à toute épreuve. Leur retraite depuis quelques jours paroît décidée ; ils ont évacué Saarbourg, & ils paroissent diriger leur marche vers Saarlouis & Thionville ; les troupes légères de l'armée impériale, sur-tout les hussards de Wurmsfer & les chevaux-légers de l'empereur se montrent très-ardens à poursuivre les Français ; ils leur ont fait plusieurs prisonniers, & pris sur eux 50 chevaux avec beaucoup de bagages.

F R A N C E.

Paris. Les nouvelles que l'on reçoit de plusieurs départemens annoncent qu'on s'y occupe d'envoyer des forces armées à Paris. Voilà le germe de la République fédérative : si chacun se croit en droit de lever un corps de troupes, il croira pou-

voir disposer de l'impôt pour l'entretien & la solde de ces troupes, nommer des officiers, leurs prescrire leurs fonctions ; ainsi, quatre-vingt-quatre armées sortiront de tous les points de l'empire français, iront divaguer de côté & d'autres, suivant les ordres de leurs commettans. Aujourd'hui, c'est la sûreté de la convention à Paris qui est le prétexte de cette levée de boucliers ; demain, ce seront d'autres raisons, & insensiblement les départemens se croiront des corps constitués pour tous les objets indéfinis d'administration. Dès-lors, plus d'unité dans la République, plus de centre du pouvoir.

§. On parloit tous ces jours-ci de complots qui devoient se manifester les fêtes de Noel, la veille du jour de l'an, hier fête de l'Epiphanie ; peut-être est-ce partie remise comme celle du 29 juillet au 10 août ; mais si les projets s'exécutent comme on les annonçoit, l'insurrection fera encore un peu plus sérieuse que celle du 2 septembre, sans cependant aller aux 240 mille têtes qu'on dit qu'il faut encore abattre avant de poser les fondemens de la République.

§. Ces jours derniers, on a découvert dans l'hôtel de Montmorenci, boulevard du Temple, 2000 marcs d'argent, & pour 300 mille livres de porcelaines cachés sous le grand escalier. Ces effets précieux étoient à couvert par un mur épais. Le possesseur de cet hôtel, le ci-devant duc de Montmorenci, a, près de Liège, un château qu'il venoit de faire meubler nouvellement, lorsqu'on s'en est emparé pour en faire un hôpital.

§. *Commune de Paris, du 4.* On donne lecture d'une adresse du comité de surveillance. Cette adresse contient le vœu des membres de ce comité ; l'assurance de leur dévouement, & le don qu'ils font des titres de propriété de la Fayette. On remet ensuite un drapeau trouvé au château de Brétigny ; ce drapeau est revêtu de tous les signes de la royauté. Chaumer demande qu'il soit brûlé en place de Grève, par l'exécuteur Hébert propose que le président marche dessus & le foule aux pieds ; on déploie le drapeau ; on le couche ; le président marche dessus ; chacun s'empresse à suivre son exemple, & le conseil arrête qu'il sera brûlé sur la grève par l'exécuteur.

Hébert réclame la même chance pour un drapeau rouge, surmonté d'un bâton creux, construit de manière à pouvoir se plier par enclassement,

& être mis en poche ; il demande que les scellés apposés dessus ce drapeau soient levés à l'instant.

Du 5. On propose de réduire à huit les douze commissaires faisant le service au Temple.

Cette proposition donne lieu à une discussion) les uns prétendent que trois fussent, un chez le ci-devant roi & deux chez les dames ; d'autres prétendent, qu'attendu que la responsabilité ne porte plus que sur l'évasion, il n'en est plus besoin. Le conseil arrête que le nombre des commissaires sera réduit à huit : l'arrêté est rapporté sur le réquisitoire de Réal.

§. Des lettres de Brest, du 2 de ce mois, annoncent que sur l'avis des dangers réels ou prétendus que peuvent courir à Paris les membres de la convention, les sections de cette ville se sont assemblées ; & ont arrêté d'envoyer à Paris un certain nombre de volontaires pour servir de garde à la convention. Le registre d'enrôlement est ouvert actuellement. L'ordonnateur de la marine a informé le ministre de cette levée qui lui enlève beaucoup d'hommes très-nécessaires pour les travaux maritimes, surtout dans les circonstances actuelles.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen Treilhard.

Séance du dimanche 6 janvier.

Westerm.^{stg} annoncé par la section des Lombards, deit justifier. Renvoyé au pouvoir exécutif.

Les administrateurs du département du Finistère envoient à la convention, une adresse, par laquelle ils se plaignent des désordres & de l'anarchie qui régne dans la République ; ses plus grands ennemis, disent-ils, siègent parmi vous, ce sont les Marat, les Robespierre, les Danton, les Chabor, les Bazire, les Merlin, qui se disent vos collègues, mais indignes du nom français. Marat se lève & dit qu'il connoît l'origine de cette adresse, qu'il faut l'envoyer au boudoir de la femme de Rolland. Un autre membre dénonce

(4)
que ce même département du Finistère a proposé d'envoyer à Paris, une force armée, & qu'il a invité le Pas-de-Calais à en faire autant. On passe à l'ordre du jour.

On propose d'établir un comité censorial, composé d'un membre de chaque département qui, portant une marque particulière, se répandra dans la salle pour examiner ceux qui y portent le trouble & les censurer ; cette censure sera envoyée dans les départemens. On ordonne l'impression du projet.

On propose la permanence des départemens frontières tels, que le Nord, la Meuse, les Ardennes, le Jura, le Mont-Blanc. Décrété. A cette occasion on demande la cessation de la permanence des conseils-généraux & des sections dans les grandes villes. On s'y oppose, parce que ce seroit annoncer que la patrie n'est plus en danger. Salles fait voir les inconvéniens de cette permanence. Robespierre veut parler, le président Barrière lui refuse la parole ; il s'emporte & lache des invectives contre le président. L'assemblée se soulève d'indignation, on le menace, on le rappelle à l'ordre avec censure. Le tumulte continue, les tribunes s'en mêlent ; Barrère se couvre ; Robespierre insiste pour avoir la parole, il insiste tant qu'on la lui accorde : il s'honore de la censure, il se plaint que la liberté des opinions est violée, que les patriotes sont en butte à la haine des ennemis du bien public, excité par Rolland, qui, comme tous les factieux, veulent éloigner la mort du tyran & porter le peuple aux dernières extrémités. Rolland étoit présent, il traite Robespierre de calomniateur, lui défie de prouver aucun des faits par lui allégués.

Ce ministre se présente pour rendre le compte de la situation de l'intérieur de la République, qu'on lui a demandé. Est-ce en son nom qu'il le présente ou au nom du conseil provisoire ? Rolland dit que c'est son compte seul qu'il rend. Comme on a décrété que les ministres étoient responsables les uns des autres, on décrète que le compte de chaque ministre sera rendu sur le même cahier, & on accorde quatre jours au conseil à cette effet.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéro ; Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv pour six mois, 7 liv 10 s. pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.